



COMPTE RENDU SUCCINT DU COMITE SYNDICAL DU 16 FEVRIER 2023

L'an Deux Mille Vingt-trois le jeudi 16 février à 19h00, le Comité Syndical du Syndicat Mixte pour l'aménagement et l'entretien de la rivière la Juine et de ses affluents, légalement convoqué le 3 février 2023, s'est réuni à la Salle polyvalente Emile Besson de Brières-les-Scellés, Rue des Ruelles, sous la présidence de Madame Maryvonne SIEBENALER, Présidente.

Étaient Présent(e)s et votant(e)s les Délégué(e)s Titulaires ou Suppléant(e)s :

CAESE	ABBEVILLE-LA-RIVIERE	Monsieur	REYNIER Guy (D.S.)
CAESE	ANGERVILLE	Monsieur	PARMENTIER Emmanuel
CAESE	ARRANCOURT	Monsieur	DUPENLOUP Stéphane (D.S.)
CAESE	AUTHON-LA-PLAINE	Madame	DURAND Isabelle
CEA	AVRAINVILLE	Monsieur	JANIN Éric
CAESE	BOISSY-LA-RIVIERE	Monsieur	TOURNIER Gilles
CCEJR	BOURAY-SUR-JUINE	Madame	CAMPAIN Clothilde
CAESE	BOUTERVILLIERS	Monsieur	HERREMAN Marc
CAESE	BRIERES-LES-SCELLES	Monsieur	JACOB Stéphane (D.S.)
CAESE	CHALOU-MOULINEUX	Monsieur	RONDU Maxime
CCEJR	CHAMARANDE	Madame	BAETE Isabelle
CCEJR	CHAUFFOUR-LES-ETRECHY	Monsieur	GAUTIER Thierry
CEA	CHEPTAINVILLE	Monsieur	BELLEC Stéphane
CAESE	CONGERVILLE-THIONVILLE	Monsieur	GUERIN Thierry
CAESE	ETAMPES	Monsieur	NOLLEAU Joël
CAESE	FONTAINE-LA-RIVIERE	Monsieur	GUALINA Patrice
CEA	GUIBEVILLE	Madame	BERTINOT Martine
CAESE	GUILLEVAL	Madame	SIEBENALER Maryvonne
CCVE	ITTEVILLE	Monsieur	PAROLINI François
CCVE	ITTEVILLE	Madame	COLONNA DE LECA Laetitia
CCEJR	LARDY	Monsieur	VAUDELIN Lionel
CCEJR	LARDY	Monsieur	LEPEINTRE Rémi
CEA	MAROLLES-EN-HUREPOIX	Monsieur	LAURE Pascal
CAESE	MEROBERT	Monsieur	DENICOLAI Arnauld
CAESE	MONERVILLE	Monsieur	FONSECA Didier
CAESE	MORIGNY-CHAMPIGNY	Monsieur	WEIGANT Edmond
CAESE	MORIGNY-CHAMPIGNY	Monsieur	LENOIR Jérôme
CAESE	PLESSIS SAINT-BENOIST	Madame	MISSAULT Carole (D.S.)
CAESE	SACLAS	Monsieur	JAOUEN Fabrice
CAESE	ST CYR-LA-RIVIERE	Monsieur	THIROUIN Laurent (D.S.)
CAESE	ST HILAIRE	Monsieur	DEMEULEMEESTER Stéphane

Était Absent et excusé le Délégué Titulaire ayant donné pouvoir :

CAESE	LE MEREVILLOIS	Monsieur	BARBEROT Olivier (pouvoir à M. VAUDELIN)
CAESE	ORMOY-LA-RIVIERE	Monsieur	MERIGOT Michael (pouvoir à Mme SIEBENALER)

Étaient Absent(e)s et excusé(e)s les Délégué(e)s Titulaires :

CAESE	ABBEVILLE-LA-RIVIERE	Monsieur	POIRIER Christian
CAESE	ANGERVILLE	Monsieur	DUPUIS Bruno
CAESE	ARRANCOURT	Monsieur	DELTON Martial
CCDP	AUTRUY-SUR-JUINE	Madame	DORAT Bernadette
CCEJR	AUVERS-ST-GEORGES	Monsieur	MEUNIER Denis
CAESE	BRIERES-LES-SCELLES	Monsieur	ROULAND Michel
CAESE	CHALO-ST-MARS	Monsieur	HAUTEM Daniel
CAESE	ETAMPES	Monsieur	MARLIN Franck
CCEJR	ETRECHY	Monsieur	GARCIA Julien
CCEJR	ETRECHY	Monsieur	MARTIN Cédric
CCEJR	JANVILLE-SUR-JUINE	Monsieur	GARDAHAUT Christophe
CCVE	LEUDEVILLE	Monsieur	LECOMTE Jean-Pierre
CAESE	LE MEREVILLOIS	Madame	KOZAK Renée
CEA	MAROLLES-EN-HUREPOIX	Monsieur	PONCET Yann
CAESE	PLESSIS SAINT-BENOIST	Monsieur	JUBERT Jean-Pierre
CAESE	PUSSAY	Monsieur	COURTAS Grégory
CAESE	ST CYR-LA-RIVIERE	Monsieur	GOULET Gérard
CAESE	ST-ESCOBILLE	Monsieur	IMBAULT Vincent
CCVE	ST VRAIN	Madame	CORDIER Corinne
CCVE	ST VRAIN	Monsieur	MOREAU David

CCEJR	TORFOU	Monsieur	MARTELLIERE Jean-Michel
CCEJR	VILLECONIN	Monsieur	FOUCHER Jean-Marc
CCEJR	VILLENEUVE-SUR-AUVERS	Monsieur	BOIVIN Pierre

Etaient également Présents les Délégué(e)s Suppléants :

CAESE	BOUTERVILLIERS	Madame	BEAU Claudine
-------	----------------	--------	---------------

Etait également absent excusé : Monsieur Hervé PAILLET, Trésorier d'Etampes Collectivités

Secrétaire de séance : Monsieur DEMEULEMEESTER Stéphane

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

APPROBATION DES PROCES-VERBAUX DU 14 ET DU 20 DECEMBRE 2022

La Présidente demande aux membres du Comité Syndical si les procès-verbaux des séances du 14 et du 20 décembre 2022 appellent des observations.

Les procès-verbaux n'appelant pas d'observation, la Présidente les soumet au vote.

Les Procès-Verbaux sont adoptés à l'unanimité.

DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2023 – DELIBERATION 2023-02-001

Monsieur Fabrice JAOUEN, Vice-Président présente et commente le rapport d'orientation budgétaire 2023,

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré,

- Prend acte de la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire.
- Prend acte de l'existence du Rapport d'Orientation Budgétaire sur la base duquel se tient le Débat d'Orientation Budgétaire,
- Approuve le Rapport d'Orientation Budgétaire 2023.

Voté à l'unanimité,

FIXATION DE LA CONTRIBUTION DES EPCI-FP MEMBRES 2023 – DELIBERATION 2023-02-002

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical :

FIXE la contribution des EPCI-FP membres, prenant en compte les chiffres du dernier recensement INSEE pour les communes du bassin versant de la façon suivante :

- Participation à l'habitant pour l'année 2023 : 9.50 € /habitant

Voté à l'unanimité,

POURSUITE DU SOUTIEN A L'ANIMATION DE LA CLE DU SAGE NAPPE DE BEAUCE – DELIBERATION 2023-02-003

Le comité syndical, après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** le principe d'une participation financière du SIARJA au SAGE Nappe de Beauce dans la limite de ses capacités financières,
- **DECIDE** au titre de l'année 2023 de procéder à cet effet au versement de la somme de 2 000.00 €

Voté à l'unanimité,

CONVENTION DE GESTION DE LA PROPRIETE COMMUNALE 2 ALLEE CORNUEL A LARDY – DELIBERATION 2023-02-004

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** la convention
- **AUTORISE** la Présidente à signer la convention

Voté à l'unanimité,

Pour rappel, le prochain comité syndical se tiendra le Judi 16 Mars (BP) 2023 à 19h à Brières-les-Scellés

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h55.

La Présidente,
Maryvonne SIEBENALER